Eric R., «sans-papiers» et icône de RESF

06/12/2008 à 19h52

Les défenseurs des «sans-papiers» ne reculent devant aucun argument spécieux pour dénoncer l'expulsion (ou la tentative d'expulsion) d'un de leurs protégés et justifier leur incitation permanente à la violation des lois françaises. Voici le cas d'Eric R., malgache.

Eric R a, selon RESF 77, tous les motifs possibles pour résider en France. Mais surtout, il a été parrainé par le journaliste Daniel Mermet et a fait ses études au centre culturel Albert Camus de Tananarive. Deux raisons impérieuses pour régulariser Eric R…

Huguette Cordelier (RESF 77), ancienne secrétaire générale de la Fédération SUD-Education, présente son argumentation :

> *« Eric est malgache… et sans papiers… et arrêté depuis mercredi soir, lors d'un contrôle routier. Opération banale qu'un contrôle routier…* ***ça c'est sûr, mais moi qui passe des heures en voiture depuis des années, ça m'arrive pas souvent.*** *D'accord, je suis blonde aux yeux bleus, type européen comme ils disent. Eric, lui, est un peu bronzé. Et pour tout dire, la voiture, c'est aussi pour éviter les transports en commun,* ***véritables pièges à sans-papiers du fait des rafles express qui se font dans les gares sous prétexte de contrôle des billets ou carrément sur réquisitions du procureur de la République****.(…)*
>
> *RESF attend son passage devant le Juge des libertés et de la détention pour aller le soutenir . Et pourquoi lui ? Parce que* ***Eric a une petite spécificité : il a été parrainé par le modeste et génial Daniel Mermet.*** *» (Source)*